

L'ÉCHO DE BONREPOS

SUR AUSSONNELLE



EDITION DE JUILLET 2015

DANS CE NUMÉRO

VIE MUNICIPALE 2 À 5

VIE ASSOCIATIVE 6 À 9

LA PAGE DU CITOYEN 10 & 11

A RETENIR... 12

HORAIRES DE LA MAIRIE

LUNDI DE 9 H À 12 H ET DE 15 H À 19 H

MARDI DE 15 H À 19 H

MERCREDI DE 9 H À 12 H ET DE 15 H À 19 H

JEUDI DE 15 H À 19 H

VENDREDI DE 9 H À 12 H ET DE 15 H À 19 H

SAMEDI DE 9 H À 12 H

L'ÉCHO de BONREPOS est édité par la Mairie de Bonrepos sur Aussonnelle

Directeur de la publication : Daniel GASC

Crédit photos : I. Caubet—Jean-Pierre Combret—François Moure—Les associations Bonreposiennes

Maquette et mise en page : Eric Vidal

Imprimé par BCR Imprimeur
Zone artisanale LAFOURCADE
32200 GIMONT



Nous voici en été, le temps des vacances, le soleil et la chaleur au rendez-vous.

Le plan canicule, comme chaque année sur cette période est mis en œuvre. Au-delà des

prescriptions conseillées pour se protéger, un registre destiné à inscrire les personnes « vulnérables »

est ouvert en mairie pour assurer un suivi et une assistance par nos services sociaux.

Pour celles et ceux qui se dépayseront, ne pas oublier « l'opération tranquillité vacances » en signalant votre absence à la gendarmerie et à la mairie.

C'est également le temps des festivités favorisant rencontres et convivialité. Soulignons la réussite de la fête de l'été et celle de notre école respectivement et brillamment organisées courant juin par

le comité des fêtes et les enseignants et parents d'élèves.

Mais c'est aussi le moment cette année ou l'Assemblée nationale engage un débat parlementaire sur le projet de loi relatif à la réforme des collectivités territoriales dont celle touchant au volet intercommunal contre lequel vos élus locaux luttent ardemment afin de préserver leur domaine de compétences, leur autonomie ainsi que les valeurs de proximité qui nous et vous

sont chers. Une campagne d'information et différentes actions de mobilisation auxquelles nous souhaitons vous associer sont d'ores et déjà planifiées.

Permettez-moi de vous souhaiter d'excellentes vacances en vous donnant rendez-vous à la rentrée avec notre fête locale les 4, 5 et 6 septembre prochains.

Votre dévoué, Daniel Gasc

EDITO

BAPTEME CIVIL, UNE PRATIQUE DE PLUS EN PLUS COURANTE

Le baptême civil ou républicain est une « l'enfant filleul » dans le respect des valeurs républicaines en veillant à son éducation citoyenne, et ce indépendamment de tout préjugé d'ordre social, philosophique et religieux.

Pour autant, il n'existe pas de textes officiels qui régissent le baptême civil. Non reconnu légalement, il s'agit toutefois d'un engagement moral qui responsabilise les parents et les parrains et marraines désignés.

Les parents et parrains-marraines s'engagent lors de la cérémonie à élever

Le maire lors de la cérémonie rappelle l'historique du baptême républicain, la nature des engagements y relatifs, puis invite les parents, parrains et marraines à signer l'acte après lecture et délivre ensuite un certificat de parrainage.

Toute demande pour baptême civil doit être effectuée au secrétariat de mairie.

Daniel Gasc

VIE MUNICIPALE : LA LOI "NOTRE" UNE VÉRITABLE RUPTURE AVEC LA DÉ- MOCRATIE DE PROXIMITÉ

DE BONNES RAISONS À NOUS ASSOCIER À LA MOBILISATION CONTRE LA LOI PORTANT NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE

Les dispositions du projet de loi visent la disparition des communes et nuit à la liberté d'action des élus locaux,

- En réduisant progressivement à néant la clause générale de compétences des communes
- En augmentant le nombre de compétences obligatoires et facultatives des intercommunalités
- En donnant la possibilité à l'intercommunalité de décider des impôts des communes
- En proposant la désignation des représentants des communes à l'intercommunalité par un scrutin distinct de l'élection municipale ce qui marginaliserait les communes et les maires
- En fixant arbitrairement la taille minimale des intercommunalités à 20 000 habitants. A cette heure cette disposition a été votée par l'assemblée nationale
- En supprimant le dispositif interdisant le transfert automatique de la compétence « Plan Local d'Urbanisme » à l'intercommunalité

Nous ne serons plus maîtres chez nous, les élus que vous avez choisis n'auront plus ou très peu de moyens d'actions quasiment dans tous les domaines avec une représentativité des moins pesantes autour de la table du conseil communautaire.

Nous attendons que les textes confortent la libre

appréciation locale par les élus des futurs périmètres intercommunaux et confirment leur rôle incontournable et essentiel de proximité pour leur permettre de continuer à se dévouer au quotidien au service de leurs administrés et respecter au mieux les engagements pour lesquels vous les avez élus.

Il est encore temps de réagir tous ensemble.

Daniel GASC,
votre Maire dévoué.



*Nous vous attendons nombreux à un rassemblement programmé le 29
août 2015 à 17 heures au Giratoire du Maquis'û Bonrepos Sur
Aussonnelle.*

LA COMMISSION SOCIALE À VOTRE ÉCOUTE

Il est rappelé que la Commission Sociale peut être sollicitée par toutes personnes confrontées à des difficultés quelle qu'en soit la nature. Selon les cas, elles seront accompagnées, en toute confidentialité, dans leurs démarches administratives auprès des organismes compétents, pourront être aidées dans leur recherche d'emploi et pourront bénéficier d'aides financières ponctuelles par l'intermédiaire du Centre Communal d'Action Sociale. N'hésitez pas à prendre contact avec Nicole Sans, conseillère municipale en charge de l'action sociale, au 06 31 11 22 55.

Isabelle Caubet

VIE MUNICIPALE : TRADITION

HOMMAGE AUX VICTIMES DU NAZISME



Jean-Jacques Mirassou, vice-président du Conseil départemental interpelle chacun sur sa responsabilité à transmettre ces valeurs auprès des plus jeunes. D'ailleurs Manon Bégulé se souvient de son grand-père - aujourd'hui disparu, autrefois porte-drapeau - et de la fierté qu'il témoignait à participer à ces cérémonies, et dont elle est le relais aujourd'hui. François Beyries, sous-préfet de Muret, citant Malraux,

Samedi 13 juin avait lieu la 71e cérémonie commémorative de l'attaque du maquis de Saint-Lys par un bataillon de la division SS Das Reich, le 12 juin 1944, causant la mort de 9 résistants et de 12 civils. Comme le rappelle Daniel Gasc, maire de Bonrepos "s'il est plus habituel de commémorer les décennies, ici chaque année revêt la même importance". En témoigne la présence en nombre des élus et personnalités, des familles des victimes, des associations d'anciens combattants, des élèves et anciens élèves de l'école aux côtés de leur directrice Pascale Duffort.

rend hommage à tous les anonymes qui ont péri en combattant pour la liberté, tout autant valeureux que ceux qui trouvent leur place au Panthéon. La cérémonie s'est clôturée par le vibrant "Chant des partisans" entonné par les enfants de l'école de Bonrepos.

Puis tous les convives se sont retrouvés place Buissonnière pour partager le verre de l'amitié et visiter l'exposition « Toulouse occupée, Toulouse libérée » présentée à la mairie.

Isabelle Caubet

Après le dépôt des gerbes, les orateurs se succèdent martelant tous avec conviction et suscitant l'émotion, la nécessité de perpétuer la mémoire à l'attention des jeunes générations, mais aussi des générations plus anciennes "parfois oubliées" comme le souligne Marion Bertrand qui a pris la succession de Raymonde Lamouille pour représenter l'Amicale du maquis.



VIE MUNICIPALE

LA CHAMPIONNE DE FRANCE DE ROLLER EST REPOSIENNE

Elle s'appelle Margaux Vigié (au centre sur la chaîne les podiums. Il y a 3 ans de cela, photo), elle a 19 ans et elle vient de remporter Margaux intègre le Pôle France au CREPS de la première grande compétition de la saison : le Bordeaux, ce qui lui permet de se consacrer pleinement à son sport tout en obtenant son bac et désormais suivre des études de médecine. Les entraînements sont intenses, identiques à ceux des cyclistes, jusqu'à 20 heures par semaine. Elle travaille le foncier en hiver, la technique et la vitesse en été.



Une victoire d'autant plus savourée que le parcours fut semé d'embûches : « Le week-end avait mal commencé et sur la dernière course j'ai tout donné. C'est un aboutissement. Je suis très contente d'être revenue à mon meilleur niveau, surtout après une blessure et une saison blanche, il a y 2 ans. » Cela fait 10 ans que Margaux a commencé le roller. Au bout de quelques années de pratique, elle s'est orientée vers le roller de vitesse. Sa première victoire marquante survient en 2012 sur l'épreuve du marathon, sa distance de prédilection, puis elle

Ce mois de juillet, elle intègre le Stage France avec en point de mire une sélection pour les championnats d'Europe. Margaux est désormais lancée à grande vitesse. Et si nous arrivons à la suivre, nous ne manquerons pas de relater la suite de son parcours d'ores et déjà exceptionnel.

Isabelle Caubet

UN REPOSIEN SUR LA MER !

Gabriel Lemaitre participera à la fin du mois d'août à Martigues au Championnat de France Espoir de dériveur 420 qui réunit les meilleurs équipages de voile légère de toutes les régions de France. Gabriel représentera son club de Thoux-Saint-Cricq (Gers) et surtout la Région Midi-Pyrénées.



VIE MUNICIPALE LE PLAN CANICULE

La canicule est une période de fortes chaleurs pendant laquelle la température dépasse 30° en journée et ne redescend pas en-dessous de 20° au cours de la nuit. Le risque de déshydratation est alors important essentiellement pour les femmes enceintes et les personnes âgées de plus de 65 ans, considérées comme plus fragiles.

Conformément à la loi, les communes se doivent de mettre en place un registre nominatif destiné à inscrire les personnes âgées et celles en situation de handicap qui en font la demande, personnes considérées comme des personnes à risque et vulnérables dans le cadre du plan canicule. Ce recensement établi, les communes peuvent ainsi organiser un contact périodique dans le cas d'un épisode de forte chaleur.

Ce registre doit être renseigné du nom, adresse, âge, le cas échéant les coordonnées du service intervenant à domicile, de la personne à prévenir en cas d'urgence ainsi que celles du médecin traitant. N'hésitez pas vous y inscrire.

Daniel GASC



**JE BOIS
RÉGULIÈREMENT
DE L'EAU**



**Je mouille
mon corps et
je me ventile**



**Je mange
en quantité
suffisante**



**J'évite les efforts
physiques**



**Je ne bois pas
d'alcool**



**Je maintiens
ma maison au frais :
je ferme les volets
le jour**



**Je donne et
je prends
des nouvelles
de mes proches**

Pour de plus amples informations un numéro à votre disposition **0 800 06 66 66**

La Commission Sociale et le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) seront mobilisées pour vous assister.
Contactez Nicole Sans au **06.31.11.22.55**.

LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES : 5^E EXP BONREPOS - SUR -

Du 15 au 20 juin 2015, l'association des artistes amateurs de Bonrepos a organisé son exposition sur le savoir-faire de ses membres.

La salle des expositions située dans le prolongement de la salle du conseil était remplie d'œuvres en tous genres couvrant la peinture, les cartes en relief, la couture, les bijoux, les sculptures, les cartes postales, la vidéo, les photos, etc.

Le concours photos qui a réuni 12 candidats soit 32 photos sur le thème : « la nature autour de Bonrepos » a été la clé de voûte de cette semaine artistique.

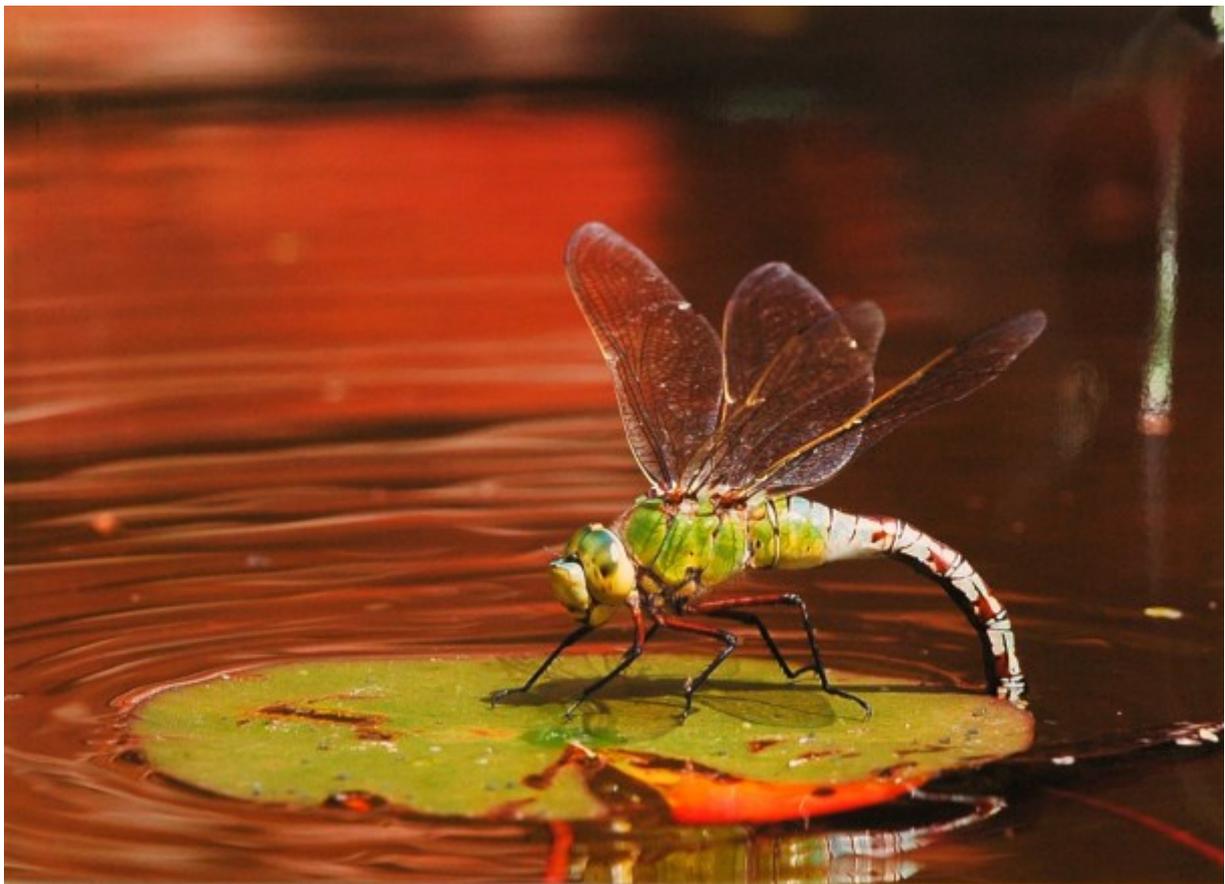
Près de 100 visiteurs ont voté pour le meilleur cliché. Un jury de photographes avertis a sélectionné l'œuvre la plus

techniquement parfaite. Un plus grand nombre de suffrages même auteur.

Le prix public a été attribué à Monsieur François MOURE pour son chêne tricentenaire.

Le prix du jury a été attribué à Monsieur Mario OLIVET pour sa photo réalisée en macro.

Le prix du plus grand nombre de suffrages a été attribué à Monsieur Jacques GUIONN



Mario Olivier



Michel Salze

EXPOSITION DES ARTISTES AMATEURS DE SAUSSONNELLE

Le troisième prix a été attribué pour le
pages cumulés pour les 3 photos d'un

à :
pour son « Lever du soleil » à travers

à :
pour sa « Ponte de l'anax empereur »

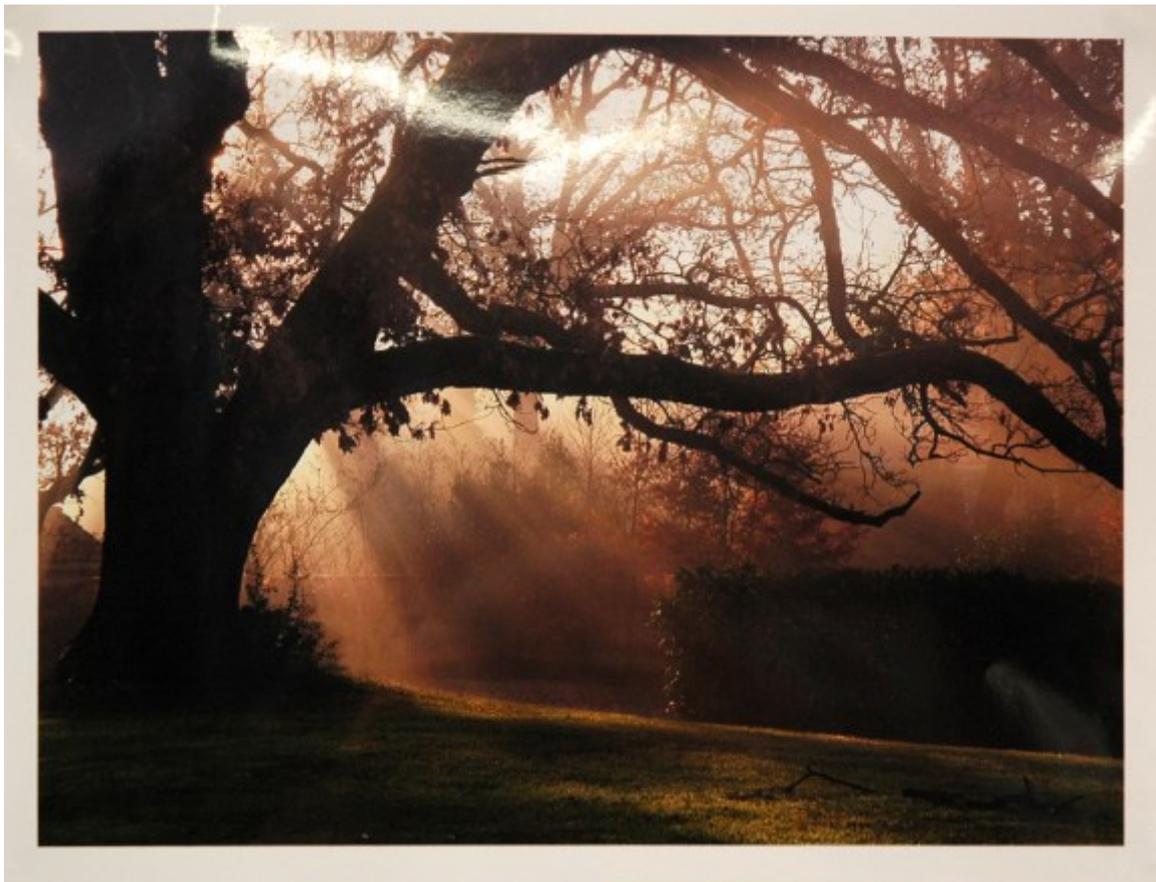
Le prix de suffrages a été attribué à :

ET pour ses 3 instantanés « Brumes

matinales, Association et Resto d'hiver », chacun a reçu des
mains de Monsieur le Maire un bon cadeau d'une valeur de 50
Euros. Monsieur Mario OLIVET a demandé de remettre son lot en
jeu pour l'année prochaine.

Parallèlement, un autre concours sur l'identification de 14 photos
d'oiseaux avait été initié par Isabelle CAUBET. Le gagnant est
Monsieur Michel SALZE qui a reçu un livre sur « La nature en bord
de chemin ».

L'association des Artistes Amateurs de Bonrepos remercie toutes
les personnes ayant permis la réalisation de cette exposition
annuelle et vous donne rendez-vous au mois de juin 2016.



François Moure



LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

IN CANARD WE TRUST!



L'équipe du CdF a voulu, pour la deuxième année consécutive, mettre le canard sur le devant de la scène pour la fête de l'été. A chasser par les enfants, dans l'assiette ou mimé par les grands, notre pote palmé était omniprésent ce 20 juin. A l'orée du 21, nous ne pouvions pas non plus passer à côté de l'occasion de faire résonner un peu de guitare dans

Bonrepos. Merci aux Lunettes Noires d'avoir animé cet apéro-concert offert par le comité. Pendant le repas, un gros temps fort aura été le jeu des chaises musicales (pieds palmés !), ce dernier tournant vite au concours de cascades. Malgré l'échec de l'organisation du « marché de producteurs locaux », le forfait du groupe du soir et quelques

imperfections culinaires, l'équipe s'est éclatée toute cette journée. Merci pour votre présence et votre soutien.

Peu de temps nous sépare du grand rendez-vous de la fête locale les 4, 5 et 6 septembre prochains. Vos trublions préférés (et dévoués pour paraphraser le rédac' chef) fignolent un programme incluant plusieurs nouveautés autour des « classiques » (voir programme détaillé dans ce même Echo). Le Comité vous y donne rendez-vous, avec une solennelle promesse : absolument tout sera fait pour ne pas réitérer la file d'attente du samedi soir 2014 !

A septembre !

Le Comité des Fêtes



FÊTE DE L'ÉCOLE

Le dimanche 21 juin 2015, l'association « Les Gens Heureux » invitait ses adhérents et tous ses nombreux amis à clôturer la saison 2014/2015. Au programme : un succulent repas dansant attendait les convives au restaurant « La Ferme de l'Houme » à Léguevin. Par cette chaude journée, nous avons apprécié le repas, la musique et la convivialité. Tandis que les courageux dansaient, les joueurs de cartes profitaient de l'ombre rafraîchissante des jardins.

« Les Gens Heureux » se quittaient le soir, ravis de cette journée, emportant un petit souvenir floral, histoire de fêter les mères et les pères.

Bonnes vacances à tous !

Gaston Vieilledent



FÊTE DE FIN DE SAISON POUR « LES GENS HEUREUX »



Le dimanche 21 juin 2015, l'association « Les Gens Heureux » invitait ses adhérents et tous ses nombreux amis à clôturer la saison 2014/2015. Au programme : un succulent repas dansant attendait les convives au restaurant « La Ferme de l'Houme » à Léguevin. Par cette chaude journée, nous avons apprécié le repas, la musique et la convivialité. Tandis que les courageux dansaient, les joueurs de cartes profitaient de l'ombre rafraîchissante des jardins.

« Les Gens Heureux » se quittaient le soir, ravis de cette journée, emportant un petit souvenir floral, histoire de fêter les mères et les pères.

Bonnes vacances à tous !

Gaston Vieilledent

LES ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

LES AÎNÉS À COLLONGES-LA-ROUGE

Le traditionnel voyage des aînés, financé pour partie par la mairie, est organisé en partenariat avec les communes membres de la CCRCSA. Il a conduit cette année près de 100 personnes à Collonges-la-Rouge en Corrèze. Les Reposiens ont entamé leur visite par la poterie de grès rouge de Meyssac. Là en quelques tours de mains, la potière de ses doigts agiles réalise différentes pièces d'argile sous des yeux incroyables. Puis vint l'heure du déjeuner, frugal mais délicieux, dans un

décor pittoresque de pierres rouges. L'après-midi s'est poursuivie par une visite commentée de Collonges auprès d'un guide très en verve qui avait le don de remonter dans le temps et de faire parler les pierres. Malgré une panne de bus et quelques gouttes de pluie, on retiendra une journée conviviale à la découverte d'un des plus beaux villages de France.

Isabelle Caubet



SORTIE DU 3E ÂGE À SARRANT ET SA RÉGION

Ce vendredi 19 juin, nous étions une trentaine du club des "Gens Heureux" de Bonrepos-sur-Aussonnelle, à nous retrouver sur la place du village pour préparer le covoiturage qui devait nous conduire à Sarrant et sa région où nous devons passer la journée.

Alors qu'une petite moitié s'installait à l'auberge de Fadoas pour jouer aux cartes et autres jeux, la majorité dynamique habituée à marcher tous les vendredis, bravait la bruine qui devait peu à peu se calmer, pour s'élancer vers une randonnée de 8 km autour du village médiéval. C'est ainsi que nous avons pu découvrir, outre 4 pigeonniers aux toitures différentes, deux moulins en ruine l'un à vent et l'autre à eau sur la rivière Gimone longée sur un kilomètre. Ce sentier nous permit aussi de traverser ou de longer de très belle zones boisées, s'ouvrant par endroits sur de magnifiques vues vers les coteaux de Lomagne.

Le retour à Sarrant nous fit traverser ce "petit Carcassonne", cité de forme circulaire avec sa porte fortifiée du XIVème siècle, son église, son lavoir, sa fontaine et sa

librairie tartinerie.

De retour à l'auberge pour retrouver l'autre groupe, un repas excellent bien mérité nous était servi.

Le reste de l'après-midi nous conduisit à Maubec, autre joli village médiéval tout en pierres blanches resplendissant sous le soleil revenu, célèbre pour ses remparts et son église fortifiée, classés Monuments Historiques.

Enfin, cette journée bien remplie s'est achevée au château de Laréole aux façades si pittoresques dont l'architecture est inspirée de la Renaissance Italienne et qui fut sauvé de la ruine par le Conseil Général de la Haute-Garonne.

Anne-Marie Hutfer



LE COIN DU CITOYEN

COLMATAGE DU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT

Au cours du week-end du 13 juin dernier, une portion du réseau d'assainissement collectif a fait l'objet d'un colmatage, dont la résultante était une remontée d'eau usée par les regards de la voirie au fond du lotissement Le Pigeonnier. La commune a fait appel au prestataire en charge de la maintenance préventive de la station d'épuration, la société XYLEM, pour une intervention curative urgente.

Au terme d'une demi-journée de travail, la société XYLEM, en collaboration avec la mairie, a localisé la présence d'un "bouchon" au niveau du City Stade. La portion de réseau concernée canalise les effluents des habitations situées dans un périmètre étendu (centre village, Le pigeonnier, Jardins de l'Aussonnelle I et II, chemin de la Goutte, groupe scolaire...). Le bouchon était constitué en grande majorité de graisses et de lingettes. La collectivité devra supporter un coût d'intervention en jour d'astreinte de 2400 € TTC.

Cet évènement qui pourrait se produire sur d'autres secteurs du réseau d'assainissement doit nous sensibiliser à nouveau sur la gestion des déchets ménagers. Nous vous rappelons donc que **LES LINGETTES NE DOIVENT PAS ÊTRE ÉLIMINÉES PAR LES TOILETTES** mais placées dans les ordures ménagères.

Il en est de même pour les graisses issues des modes de cuisson. Leur rejet dans le réseau d'assainissement collectif entraîne une solidification à l'origine des désordres récemment constatés. La filière d'élimination par les ordures ménagères sera alors privilégiée. Dans un souci de respect de l'environnement, de l'intégrité des réseaux et des équipements de la station d'épuration, mais également dans l'optique de maîtriser au mieux nos dépenses, nous comptons sur votre collaboration pour respecter ces consignes.

Thierry Chebelin



COMMENT SONT DESIGNES LES JURÉS D'ASSISES ?

La désignation des jurés d'assises s'effectue en plusieurs étapes par tirage au sort.

Savez-vous que dans un premier temps il appartient aux maires chaque année au printemps de tirer au sort sur la base des listes électorales plusieurs noms dont le nombre dépend de la population recensée à raison d'un juré par 1300 habitant ?

Notre commune s'inscrit pour ce faire dans un groupement de communes composé de Bragayrac, Empeaux, Sabonnères, Saiguède et Saint-Thomas. Le tirage au sort a eu lieu à BONREPOS le 6 juin en vue de désigner 2 jurés d'assises. A l'aide d'un boulier, et en présence d'un élu de chaque commune, un premier tirage donne les communes concernées, puis le numéro de la page de la liste électorale, puis la ligne sur cette page et en conséquence le nom de la personne désignée.

Les personnes désignées doivent avoir à minima 23 ans

révolu au 1er janvier de l'année qui suit, ne jamais avoir été condamnées et ne pas exercer des fonctions incompatibles comme être membre du gouvernement, parlementaire, magistrat, fonctionnaire de police ou militaire.



Les jurés ne peuvent être dispensés de leur attribution, il s'agit d'un devoir de citoyen si ce n'est pour raison d'un problème sérieux de santé, avoir plus de 70 ans ou mal maîtriser la langue française.

Un deuxième tirage au sort est effectué ensuite dans chaque département puis trente jours avant un procès, quarante noms sont à nouveau tirés au sort par le président du Tribunal de Grande Instance parmi lesquels des titulaires et suppléants sont nommés et convoqués.

Daniel Gasc

LE COIN DU CITOYEN

LE TRI SÉLECTIF VERRE ET TEXTILE SUR LA COMMUNE

Effectuer un tri sélectif efficient permet de diminuer le coût de collecte des ordures ménagères et garanti une action éco-citoyenne en matière de recyclage et donc en faveur de notre environnement.

Vous connaissez les conteneurs verts et jaunes situés à proximité de chez vous. On trouve également sur notre commune des conteneurs pour le textile et pour le verre.

Les conteneurs pour le textile sont situés à l'entrée de la zone d'activité du Tourneris. A cet endroit, vous trouverez également des conteneurs pour recevoir le verre, d'autres de ces conteneurs sont positionnés sur la place du Couchant. Afin de limiter les nuisances sonores, le dépôt du verre y est interdit entre 21 heures et 8 heures.

Isabelle Caubet



HAIES, ARBRES, ARBUSTES, ... : LES RÈGLES DE MITOYENNETÉ

RÈGLES DE PLANTATIONS

A Bonrepos, les plantations telles que arbres, arbustes et arbrisseaux peuvent être plantées près de la limite de propriété voisine dans le respect des règles générales quelque soit votre lieu de résidence (lotissement ou autre). Il n'existe pas de règlement local particulier.

Ces règles générales sont les suivantes :

- Les végétaux de moins de 2 mètres de hauteur doivent être plantés à une distance minimale de 0,50 mètre de la limite de propriété.
- Les végétaux de plus de 2 mètres de hauteur sont plantés à une distance minimale de 2,00 mètres de la limite de propriété.

Toutefois, même dans le cas où les distances de plantation sont respectées, si les plantations occasionnent des troubles anormaux sur les terrains voisins, ces derniers sont en droit d'exiger de faire cesser ces troubles et de demander des indemnités pour les préjudices subis. Ces nuisances peuvent être les

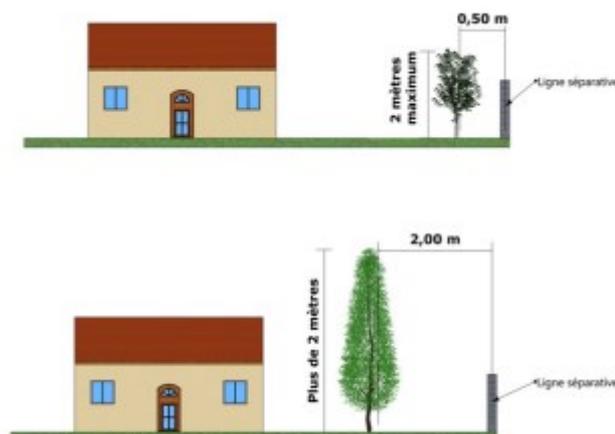
suivantes : racines d'arbres qui détériorent les revêtements de sol ou les chemins d'accès ; feuilles qui bouchent les gouttières et canalisations ; pertes continues d'ensoleillement tout au long de l'année causées par des arbres persistants.

RÈGLES D'ENTRETIEN

La coupe des branches des arbres, arbustes et arbrisseaux appartenant au voisin et qui avancent sur votre propriété relève de sa responsabilité.

Vous devez demander à votre voisin à couper les branches de son arbre si elles avancent sur votre propriété. Vous n'avez pas le droit de les couper vous-même sans son accord. En revanche, si ce sont des racines, des ronces ou des brindilles qui empiètent sur votre propriété, vous

pouvez librement les couper. La taille doit se faire à la limite de votre propriété.



Source : vosdroits.service-public.fr

A RETENIR

Zéro G

Je souhaite monter une association pour discuter et mettre en œuvre des méthodes de réduction des déchets. Le but est de prendre conscience de l'impact de notre consommation sur l'environnement et de réfléchir à des moyens de le limiter. La beauté de la démarche, c'est que dans beaucoup de domaines, elle permet de faire des économies, de se simplifier la vie, donc de gagner du temps pour en profiter (de la vie). Si vous souhaitez prendre le temps de réfléchir à ces sujets, dans un esprit d'échange chaleureux, mettre en pratique vos valeurs et passer à l'action pour la planète, contactez-moi ! Julie.j.blet@gmail.com 06.89.04.27.58

LES PARTENAIRES DE L'ECHO



LA PIZZERIA EST OUVERTE !



Lorsque je me rends à la pizzeria pour rencontrer son gérant Guillaume Loubens et préparer cet article, quel n'est pas mon étonnement de le voir arriver au volant d'une ambulance. Et bien, c'est tout à fait normal puisque Guillaume est à la tête des ambulances AGS à Saiguède. Mais alors pourquoi les pizzas ? « La cuisine me manquait » me dit-il. En effet, Guillaume est cuisinier de métier. Il a été propriétaire d'un restaurant au Barcarès puis des circonstances personnelles l'ont amené à vendre et à se tourner vers le métier d'ambulancier.

L'opportunité d'ouvrir cette pizzeria était très tentante. Malgré les journées qui s'annoncent très chargées, Guillaume franchit le pas et avoue « j'ai appris à déléguer ». Lorsque vient le moment de choisir un nom pour son établissement, il pense à sa fille. Ce sera « Les délices de Camille ».

Pour satisfaire au mieux sa clientèle Guillaume ne travaille qu'avec des produits frais. Il n'y a donc que 12 pizzas à la carte. Il propose aussi des salades et des sandwichs puis, à partir de la rentrée, des galettes bretonnes. Le tout uniquement « à emporter ».

« Les Délices de Camille », ouvert 7 jours sur 7 de 18h30 à 21h30. Téléphone : 05.61.56.22.94. ZAC du Tourneris sur le parking du restaurant Ô Rayon de Soleil.

Isabelle Caubet

CALENDRIER

SEPTEMBRE

Du 4 au 6 septembre : fête locale

Samedi 5 septembre de 14 h à 18 h : Forum des associations

Samedi 19 septembre et dimanche 20 septembre : Journée du patri-moine (circuit du maquis)

OCTOBRE

Samedi 10 octobre : Soirée Cameroun (TEVA)

Dimanche 24 octobre : Concours de belote (Gens heureux)

ETAT CIVIL AU 30 JUIN

Naissances

- Adrien et Lucas ROBERT LARTET 5 juin 2015
- Gaspard PETIT 13 juin 2015

Mariage

- Laurent PEREIRA et Virginie SARAÏVA 23 mai 2015